



# RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Arrêté complémentaire N°RM DEC- 1000-0945 du 3 avril 2026 portant sur la composition du jury du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles, session 2026

La Rectrice de Mayotte de l'académique de Mayotte, administratrice de l'Etat ;

Vu le code général de la fonction publique l'État ;

Vu le décret n°90-680 du 1<sup>er</sup> août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Vu le décret du 21 février 1992 relatif à l'introduction d'une épreuve facultative portant sur le développement social urbain dans certains concours d'accès à la fonction public de l'état.

Vu l'arrêté du 24 décembre 1992 fixant les modalités d'organisation du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles.

Vu la note de service n°93-079 du 19 janvier 1993 apportant des précisions relatives à la conception et au contenu des épreuves au premier concours interne de recrutement des professeurs des écoles.

Vu l'arrêté du 5 septembre autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de premiers concours internes de recrutement de professeurs des écoles.

Vu le décret du 4 juin 2025 portant nomination de Mme Valérie DEBUCHY, rectrice de la région académique de Mayotte, rectrice de l'académie de Mayotte.

### ARRETE :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le jury du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles pour la session 2026 est composé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

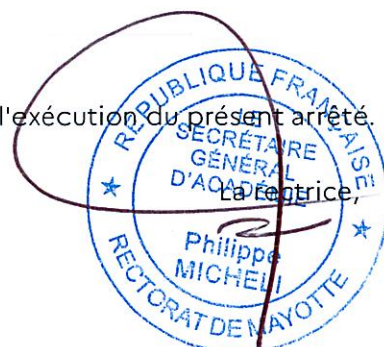
#### Article 2

Calendrier des épreuves :

- L'épreuve d'admissibilité aura lieu le vendredi 20 mars 2026
- Le jury d'admissibilité se réunira le mardi 07 avril 2026
- L'épreuve d'admission aura lieu du mercredi 20 mai 2026 au jeudi 21 mai 2026
- Le jury d'admission se réunira le vendredi 22 mai 2026

#### Article 3

Le Secrétaire général de l'académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Valérie DEBUCHY

ANNEXE

COMPOSITION DU JURY DU PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE  
PROFESSEUR DES ECOLES – SESSION 2026

**Présidente du jury**

Valérie DEBUCHY

La Rectrice de la région académique de Mayotte,  
administratrice de l'Etat

**Vice – président du jury**

REMY Pierre-Yves

Inspecteur de l'éducation nationale